MICHEL LANGLOIS

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DES ANCÊTRES QUÉBÉCOIS

(1608-1700)

TOME IV

LETTRES N à Z

LES ÉDITIONS DU MITAN

La Société Généalogique
du Nord-Ouest

plus grands frais de procès, ils en viennent à une entente le 30 janvier 1683. Le procès est annulé à condition qu'il en rembourse les frais au sieur Crevier et lui remette 18 livres et 15 sols pour des marchandises. Associé à son beau-père Jean Le Magnan dit La Jauge et François Marié, il s'engage, en mars 1684, à travailler durant un an à tous les ouvrages de charpenterie que leur confiera le marchand Jacques Dubois moyennant leur nourriture et pour 40 sols chacun par jour de travail. Il œuvre toujours avec son beau-père en 1690. Le 10 août, ce dernier garantit en son nom, à Julien Blois, habitant de St-Ours, la maison qu'ils ont construite à Montréal avec Julien Leber. Son épouse décède à Sorel le 15 février 1694. Il vit encore plusieurs années. Le 13 mars 1728, il en vient à une entente avec les héritiers Joly pour la succession de sa fille Catherine, veuve de Julien Joly. Il est inhumé à Sorel le 22 avril 1732. Signature No. 1163.

ANQ GN Ameau 03-02-1676; 19-03-1684; Ménard 24-03-1682; Adhémar 25-02-1680; 30-01-1683; 10-08-1690; Puypéroux 13-03-1728; JDCS II, p.432. Langlois Michel, SC (ouvrage inédit).

VANIER Catherine (c.1623-1684)

Nous ignorons la filiation de cette ancêtre originaire de Dieppe, archevêché de Rouen en Normandie. Vers 1645, elle épouse en France Georges Pelletier, de filiation inconnue, originaire comme elle de la région de Dieppe. De leur union naissent six enfants.

Son mari qui est au pays depuis 1654, passe une entente avec le Père Ragueneau, jésuite, le 28 septembre 1655. Cette entente lui permet, en compagnie de Robert et de Philippe Foubert, de faire venir sa femme de France. Elle arrive au pays en 1656. Elle vit à Château-Richer. Elle décède à Sainte-Anne-du-Petit-Cap le 18 mars 1684 et y est inhumée le lendemain.

ANQ GN Audouart 28-09-1655.

VANIER Germain (c.1647-1685)

Fils de Christophe Vanier et de Jeanne Planton, de Saint-Étienne de Beauvais en Picardie, il contracte mariage devant le notaire Romain Becquet, le samedi 21 septembre 1669, avec Marie Cartignier, fille de Robert Cartignier et de Bonne Colombiers, de la paroisse Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Paris. Il l'épouse à Québec le lundi 30 septembre 1669. De leur union naissent sept enfants.

Cet ancêtre se marie en 1669 et s'établit au village Saint-Bernard de Charlesbourg. Le 20 octobre 1669, en compagnie de Jacques Renaud, il loue pour trois ans la terre de Claude Charron à la Rivière-Saint-Charles à 120 livres par année. Le 3 février 1671, il passe un accord avec Claude Charron et Jacques Renaud. Ils annulent le bail de la terre de Charron à qui il doit 83 livres et 10 sols. Au recensement de 1681, il possède deux bêtes à cornes et six arpents de terre en valeur. Le 19 juillet 1681, il contracte une obligation de 60 livres envers le frère Boursier, jésuite. Nous ignorons la date précise de son décès survenu avant le 8 avril 1685, jour où sa veuve reçoit une concession des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec. Signature No. 1164.

ANQ GN Becquet 21-09-1669 ; 03-02-1671 ; Duquet 20-10-1669 ; Rageot G. 19-07-1681.

VANIER Guillaume (c.1645-1687)
dit Lafontaine

Fils de Pierre Vanier et de Jacqueline Gaillard, de Sainte-Catherine de Honfleur en Normandie, il contracte mariage devant le notaire Becquet, le mardi 7 juin 1672, avec Madeleine Bailly, fille de Guillaume Bailly et de Barbe Sellier, de la paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie de la ville de Paris. Il l'épouse à Québec le mardi 5 juillet 1672. De leur union naissent six enfants.

Cet ancêtre est confirmé à Montréal le 11 mai 1668. Le 5 février 1672, en compagnie de Simon Pleau, Maurice Olivier, Martin Dorat, Louis Ballon, Jean Gardel et Noël Sommereux, il s'engage envers le sieur Pierre Duquet. Ils promettent d'abattre et de débiter du bois sur son habitation, à raison de 18 livres par arpent de bois débité et au salaire de 25 livres par mois chacun. Le 4 juin 1673, Louis Lefebvre lui loue deux bœufs, deux paires de roues et un cabrouet, depuis le premier mai jusqu'à la Toussaint, à 6 livres par semaine. Le 25 août 1673, Olivier Morel lui loue pour trois ans une maison de la Haute-Ville de Québec, à 200 livres par année. Le 14 septembre suivant, Jean Achim lui doit 36 livres pour de la nourriture. On le qualifie de maître chandelier le 2 novembre 1674 quand, il contracte une obligation de 500 livres de France envers Jean Garos, de La Rochelle, pour des marchandises. Le 5 mai 1676, Jacques Delaunay lui doit 13 livres pour de la nourriture. Le 15 novembre suivant, il donne quittance à Jacques Renaud de 235 livres que Nicolas Marion dit Lafontaine lui a remises en son nom pour deux chevaux, une rouelle, une charrette et un harnais qu'il lui a vendus.

Le 27 avril 1677, Louis Lefebvre lui loue deux « cavales » (juments), une âgée de dix ans et l'autre âgée de cinq ans, avec « deux cabrouets, un tombereau, une charrette et une paire de roues ferrées », le tout pour 35 livres par mois. Dans cet acte, on le qualifie de charretier. Le 20 février 1679, Étienne Landeron lui vend, pour vingt cordes de bois, une habitation de trois arpents de front par quarante arpents de profondeur entre la seigneurie de Lauzon et celle de Beaumont. Le 13 juillet 1679, il porte plainte à Montréal contre François Quintal qu'il accuse de lui avoir donné des coups de couteau. Quintal est condamné à 150 livres d'amende en sa faveur le 18 juillet suivant. Au recensement de 1681, il habite à Québec et possède un fusil. Le 20 mars 1687, Jean Delgueil lui loue sa terre de Charlesbourg pour trois ans, à 45 livres par année. Le 14 mai suivant, Guillaume Pagé passe une convention avec lui. Il s'engage à aller à la guerre contre les Iroquois, à la place de Pagé, moyennant un fusil qu'il conservera à son retour, trente livres de lard, trois pots d'eau-de-vie et le baril qui la contient, deux livres de tabac et une pochetée de « brisaut ». Il décède, tué accidentellement avec son fusil, en revenant de la guerre contre les Iroquois. Il est inhumé à Montréal le 27 août 1687. Signature No. 1165.